

Montréal, le 08 novembre, 2023

Objet : Modification au processus d'envoi des demandes de quittances commerciales

Demandes de quittances commerciales

La Banque Nationale travaille actuellement à améliorer son processus de traitement des quittances afin de vous faire vivre une meilleure expérience et de réduire nos délais de traitement.

Dans un objectif de simplification et d'optimisation, veuillez noter qu'à compter du 16 novembre 2023, toute demande de quittances **commerciales** devra être envoyée par courriel à l'adresse suivante : radquittances.commercial@bnc.ca ou par fax au 1-514-372-4688. Les demandes de quittances commerciales reçues par courrier ne seront plus acceptées. Nous tenons à vous rappeler que les chèques doivent être transmis directement aux succursales BNC.

Il n'y a aucun changement pour le processus d'envoi des demandes de quittances du secteur particulier, la boîte courriel ctph.quittances@bnc.ca et le fax 1-514-394-6509 demeurent en vigueur.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires afin de nous aider à offrir une expérience optimale à nos clients, en composant le numéro dédié aux juristes soit le 1 888 849-1422, du lundi au vendredi, entre 8 h et 17 h. Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

David Lamothe, Notaire et Conseiller senior
Banque Nationale, Expertise Légale